

Département du LOIRET  
Arrondissement d'Orléans  
CANTON et COMMUNES de  
45600 SULLY SUR LOIRE  
Tél. 02 38 36 20 08

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire à la Mairie.

Le 20 janvier 2025 à dix-neuf heures trente.

## ORDRE DU JOUR

- Décisions du Maire
- Convention relative aux actions de prévention spécialisée sur le territoire de la ville de Sully-sur-Loire
- Questions diverses

En mairie, le 14 janvier 2025

Le Maire,  
  
Jean-Luc RIGLET

